

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (1993)  
**Heft:** 18

**Rubrik:** Nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

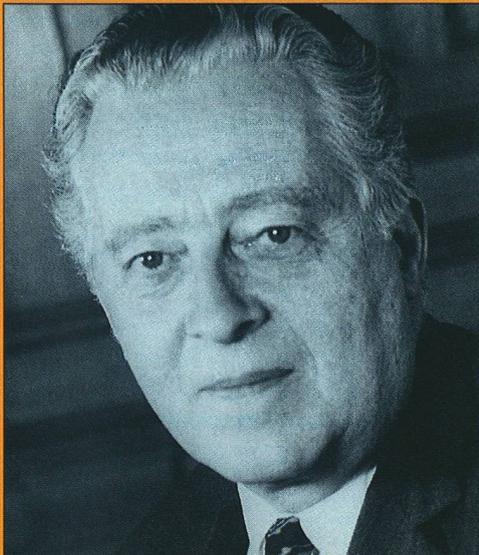
**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles

## Bon anniversaire Monsieur Reverdin

Le 15 juillet dernier, M. Olivier Reverdin a fêté son 80<sup>e</sup> anniversaire. Le professeur Reverdin a été membre de la Commission de la Science atomique du Fonds national de 1958 à 1962, puis du Conseil de la recherche,



dès 1963, et vice-président de la Division I. Il a été président du Conseil de la recherche du 1<sup>er</sup> avril 1968 au 30 décembre 1980.

Le Fonds national présente à Monsieur Reverdin ses félicitations et ses vœux les meilleurs.

## Le bon PROFIL?

L'encouragement de la relève scientifique et académique est l'une des missions essentielles du Fonds national. Ainsi, en complément des subsides qu'elles octroient, les divisions I, II et III ont mis sur pied des programmes spécifiques destinés au corps intermédiaire universitaire.

Celui de la Division II (Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur) se nomme **PROFIL**. Il a suscité d'emblée une demande considérable, et il est, cette année, mis au concours pour la quatrième fois, par voie d'affiche, dans les universités et les instituts. Les candidatures doivent parvenir au

Fonds national avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**PROFIL** consiste en l'octroi de 5 subsides par année, alloués pour une période de trois ans. Il est destiné à des scientifiques âgés au plus de 38 ans, au bénéfice d'une solide expérience professionnelle complétée à l'étranger, désireux de poursuivre une carrière universitaire.

Un groupe d'experts du Conseil de la recherche évalue les candidatures, sur la base de l'esquisse d'un projet de recherche et d'un CV scientifique détaillé. Une quinzaine de chercheurs au maximum sont retenus. Ils sont alors invités à soumettre une requête détaillée, ainsi qu'un plan de carrière, une liste de références et une attestation de l'institut hôte. Le groupe d'experts reçoit ensuite chaque candidat pour un entretien déterminant, qui permet d'apprécier ses qualités scientifiques, l'envergure de sa personnalité et ses talents d'enseignant au niveau académique. Le groupe d'experts retient les 5 meilleures candidatures de l'année et les propose enfin au Conseil de la recherche.

Avec **PROFIL**, le Fonds national entend maintenir dans le pays une certaine élite et donner à de brillants chercheurs les moyens de conduire une recherche originale qui leur permettra de se profiler – d'où le nom du programme – et de se porter candidats lorsque des chaires se libèreront.

## Demandez le programme!

La Division I («Sciences humaines et sociales») et la Division III («Biologie et médecine») disposent également de programmes analogues.

### Division I: Subsides à l'entretien personnel du requérant

1) accordé aux chercheurs indépendants détenteurs d'une thèse de doctorat et de publications scientifiques. Octroi déterminés de cas en cas mais au maximum pour 3 ans renouvelables; 2) pour les maîtres du secondaire à 100% durant un an, 50% durant 2 ans.

– Programme **ATHENA**

1) accordé aux chercheurs indépendants détenteurs d'une thèse d'habilitation et de plusieurs publications scientifiques. Octroi de subsides substantiels pour 3 ans renouvelables une fois (âge: 35-45 ans); 2) pour les enseignants du secondaire à 100% durant 2 ans ou 50% pour 4 ans.

**Divisions II et III:** Subsides *Marie Heim-Voegelin*, programme pour encourager des femmes, jusqu'à 45 ans, titulaires d'un diplôme ou d'un doctorat en biologie, médecine, mathématiques, sciences naturelles ou de l'ingénieur, à reprendre une carrière après une interruption, le plus souvent pour raison familiale.

**Division III:** Programme *START (Swiss Talents for Academic Research and Teaching)*, subsides d'une durée de 7 ans au maximum, pour des chercheurs très qualifiés en sciences biologiques et médicales de base. Les requérants sont âgés de 36 ans au plus.

– Programme **SCORE (Swiss Clinicians Opting for Research):**

1) **BEGINNERS**, subsides pour des médecins, chercheurs débutants en médecine clinique, âgés de 35 ans au plus, pour 3 ans de formation continue après la fin des études;

2) **ADVANCED**, subsides de 7 ans au plus pour des médecins, chercheurs avancés, âgés de 40 ans au plus.

– Subsides **PROSPER (Program for Social Medicine, Preventive and Epidemiological Research)**, d'une durée de 3 à 6 ans, pour des chercheurs qualifiés dans ce domaine, jusqu'à 40 ans.

– Programme **MD-PhD**, contributions annuelles pour 3 ans, pour des médecins orientés vers la recherche clinique, désireux de suivre une deuxième filière d'études dans une faculté des sciences, en vue d'un doctorat ès sciences. 

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE).

Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.

Il est possible de recevoir gratuitement et régulièrement HORIZONS en s'adressant au :

Fonds national suisse de la recherche scientifique, Service d'information, case postale 8232, 3001 Berne. Téléphone: (031) 27 22 22 Téléfax: (031) 23 30 09